



## Nous avons lu...

### Le bruit barbare

« (...) D'après un récent sondage, le bruit représente la première cause de nuisance pour 54 % de nos concitoyens : 100 000 plaintes sont déposées chaque année contre les nuisances sonores.

« (...) Le bruit touche (...) en priorité l'habitat populaire. Personne n'ignore que l'une des plaies de la vie dans les grands ensembles, et plus spécialement dans les cités, réside dans la violence sonore, qui est par elle-même une incitation à la violence tout court (...).

« L'atteinte à l'intégrité corporelle est évidente : subir nuit après nuit musiques et pétarades n'est pas moins pénible que de croiser un groupe de jeunes dans les halls d'immeuble. Il s'agit de l'incivilité la plus immédiate et la plus commune. Etre pauvre, ce n'est pas seulement le chômage et le manque d'argent, c'est endurer le bruit des autres. Cette promiscuité qui touche les individus au cœur de leur vie intime accentue le stress, pose un problème de santé publique et favorise les haines à tonalité raciale.

« Dans le même ordre d'idées, le bruit attaque les plus faibles. Pas uniquement les plus pauvres, mais les gens âgés, les malades, les femmes seules, tous ceux et celles qui n'ont pas les moyens physiques de faire cesser l'agression. Dans les faits, quel recours ces personnes ont-elles ? Aucun. Elles sont abandonnées à la tyrannie des bruyants, loi d'une jungle d'autant plus cruelle qu'elle est pratiquement niée.

« (...) On ne le répétera jamais assez : la dictature du bruit traduit la dégradation croissante du lien social. Elle ne témoigne pas seulement d'un mépris abyssal pour l'intérêt d'autrui, elle fabrique un *no man's land* où tout est permis, comme sur la route. Ou comme dans les cités. C'est une forme de terrorisme *soft*, au quotidien.

« A des degrés divers, l'espace public devient une zone de non-droit, intégralement remplie par la jouissance des uns et l'impuissance des autres. Il n'y a plus de

citoyens ni de voisins, mais des bourreaux par insouciance et des victimes sans identité. L'espace du bruit n'appartient à personne. Non-communication maximum. Quintessence de l'incivilité.

« (...) Il faut reconquérir le droit au silence, liberté fondamentale au même titre que celle de circuler sans risques. On sait bien, toutefois, qu'il est difficile de comprendre la souffrance provoquée par le bruit quand on ne le subit pas soi-même, et qu'on n'ose pas demander le silence à ceux qui le brisent, par crainte de paraître importun.

« (...) A un stade supérieur, plus philosophique en quelque sorte, il conviendrait de (...) proclamer le silence patrimoine de l'humanité. Porté au niveau européen, ce projet exprimerait la vision de la société que défend justement l'Europe : une vision humaniste, fondée sur la liberté des individus. Ce sont des initiatives de ce genre qui aideront la civilisation à sauvegarder ses bienfaits et à l'emporter sur la barbarie rampante ».

Jean-Michel Delacomptée (écrivain, maître de conférences en littérature française à l'université Paris – VIII), « Le bruit barbare », in *Le Monde* du 7 novembre 2002 (page 18). L'auteur évoque également le budget de l'Etat consacré à la lutte contre le bruit. Tout en rappelant que le phénomène n'est pas nouveau, il décline diverses causes qui accentuent l'ampleur du problème. Enfin, il présente diverses solutions que le Gouvernement pourrait mettre en œuvre.

**N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions par rapport aux textes que nous sélectionnons, voire à nous proposer des textes que vous souhaiteriez faire connaître aux adhérents du CEAS.**



## Nous avons reçu...

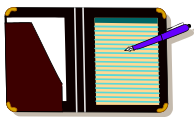
**FORS – Recherche sociale**, *Recherche sociale*, « Dynamique des métiers et des professions de l'intervention sociale », n° 163, juillet-septembre 2002 (80 pages).

Sommaire :

- La notion de professionnalité : un concept « transfert ».
- Travail social et travailleurs sociaux : le divorce ?
- Des femmes-relais aux médiatrices socioculturelles : des compétences reconnues, un métier en débat.

- Les activités des emplois-jeunes dans le champ de la médiation sociale : de nouveaux métiers.
- Métier, qualification, professionnalisation : la dynamique des professions appliquée aux emplois-jeunes.

**Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS)**, *Etudes et Résultats*, « Les dépenses d'aide sociale des départements en 2001 », n° 198, octobre 2002 (8 pages), et « Incidence et traitement chirurgical des cancers », n° 199, octobre 2002 (11 pages).



## A vos agendas





LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE      LE PREFET DE LA MAYENNE      LE DEPUTE-MAIRE DE LAVAL

**CONFERENCE-DEBAT**  
Grand public sur  
**LE CANNABIS**  
Prévenir les pratiques à risque



INTERVENANT : Pascal Hachet  
Auteur de « Ces ados qui fument des joints », livre adressé aux parents, Pascal Hachet travaille sur le sens de la prise de produit et sur les relations parents / adolescents. Il est Psychologue dans un centre d'accueil pour personnes dépendantes, et sur un Point Ecoute. (SATO, Picardie)

**Mercredi 4 Décembre 2002**  
**De 20h30 à 22h30**  
(Accueil dès 20 h15)  
Au Foyer culturel - Rue du Vieux St Louis  
A LAVAL

À Laval, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, des associations de la Mayenne organisent :



**Le vendredi 22 novembre, à 20h30, salle du Vieux-Château**

« Le commerce équitable »

conférence par Arlène Alpha, docteur en économie, permanente à l'ONG Solagrall

**Le dimanche 24 novembre, de 14h à 18h, salle du Vieux-Château**

**1<sup>er</sup> Forum des Associations de Solidarité Internationale de la Mayenne**

### Pour un monde solidaire

En Mayenne, des associations de **Solidarité Internationale** ont choisi de se retrouver pour travailler ensemble. Chacune gardant ses spécificités et ses missions, elles ont décidé, sur la base d'une charte et de valeurs partagées, de rassembler leurs énergies, de les faire converger pour une meilleure efficacité. Elles se proposent de faire découvrir les visages divers et complémentaires de la **Solidarité Internationale** en Mayenne. Certains de ces visages, certaines de ces actions sont connues, d'autres peut-être moins. Mais pour ces associations, « l'essentiel est qu'ensemble cette solidarité soit bien réelle et efficace. Afin, surtout, que nos partenaires du Sud demeurent les premiers bénéficiaires de nos énergies rassemblées ».